



ARCAL : la solution Air Liquide pour gaz de protection en soudage à l'arc électrique

Applications

Soudage TIG et Plasma des aciers Duplex et Superduplex
Soudage TIG des aciers inoxydables dopés N2
Soudage inox des aciers austénitiques

Type de transport

Gaz comprimé

Désignation officielle de transport Gaz comprimé, N.S.A. (Argon, Azote)
N° ONU 1956
ADR/RID Classe 2
Code de classification 1A



Fiches de Données de Sécurité

Gaz comprimé : N° I2612

Lien : <http://www.quickfds.com/fds/7127319-68668-12165-014564>

Données physiques

Densité relative :
Densité relative, gaz Plus lourd que l'air
Couleur incolore
Odeur inodore

Caractéristiques

Identification des dangers : Asphyxie dans des concentrations élevées

Domaine d'inflammabilité : ininflammable

Protection personnelle : assurer une ventilation appropriée



Équipement bouteilles

Raccord du robinet :

AFNOR C (21,7 x 1,814 SI - à droite mâle)

Couleur de l'ogive :

vert clair (RAL 6018)



Spécifications du produit

Composants			Impuretés (ppm v/v)	Mode d'approvisionnement	Taille d'emballage	Pression	Capacité (m³)	Référence produit
N ₂	2 %	±0.2 %	H ₂ O (5 bar) ≤ 40	Bouteille	50L SMARTOP	200 bar	10,5 m³	I2612L50S2A001
Ar	Gaz de fond: Q.S		O ₂ ≤ 20					

Information additionnelle

Produit conforme à la norme EN ISO 14175-N2-ArN-2 (application soudage)

Nous utilisons de l'électricité 100% renouvelable pour produire et conditionner les gaz en bouteilles et cadres.

Dispositions spécifiques

AIR LIQUIDE décline toute responsabilité quant à l'utilisation ou aux conséquences de l'utilisation des informations contenues dans cette fiche produit comme par exemple l'adéquation du produit à un usage ou un objectif particulier. L'utilisateur de ce document doit s'assurer qu'il dispose de la version la plus récente. AIR LIQUIDE se réserve le droit d'ajouter, de supprimer ou de modifier totalement ou partiellement les informations contenues dans ce document. Toute copie ou reproduction partielle ou totale du présent document est strictement interdite sans autorisation préalable écrite de AIR LIQUIDE.